HALTE AU GASPI!

Dans la salle de bain, dans la cuisine

- Je fais la chasse aux fuites d'eau (10 gouttes par minute = 2000 L par an), je vérifie mon compteur et je compare le relevé du soir et du matin
- Pour ma toilette je choisis la douche plutôt que le bain (entre 3 et 5 fois moins d'eau)
- Je ne laisse pas tout le temps le robinet ouvert quand je me lave les dents ou les cheveux, ou quand je fais la vaisselle
- J'installe sur mes robinets des aérateurs afin de réduire le débit et je laisse les robinets mitigeur en position
- J'équipe la chasse d'eau de mes toilettes d'une double commande (ou je mets dans la cuve une bouteille pleine d'eau!)
- · Lors de mes achats, je privilégie les appareils ménagers plus économes en eau et énergie (classe A)

Réduction du débit d'eau par équipement :

- Robinet mitigeur : 10%
- Aérateur (ou mousseur) : 30 à 40 %
- Pomme de douche "éco": 50 %

Au jardin

- Je récupère l'eau de pluie pour l'arrosage ou pour mes usages ménagers
- Je préserve l'eau en arrosant à la tombée du jour
- Je n'arrose pas la pelouse. Quand il fait sec elle devient jaune et reverdit aux premières pluies
- Je bine et je paille massifs et potager : un binage vaut 2 arrosages!



Sous la chaleur du soleil, 60 % de l'eau s'évapore avant même d'avoir été absorbée par les plantes.

Test: évaluer votre consommation d'eau par semaine

Pour le calcul, regardez les consommations indiquées sur vos appareils. Sinon utilisez les données suivantes (moyennes)

| Nombre de chasse d'eau / jour | | x 8 L x 7 | = | |
|--|--|--------------------------|---|--------------|
| Nombre de toilettes lavabo / jour | | x 6 L x 7 | = | |
| Nombre de vaisselle main / jour | | x 10 L x 7 | = | |
| Nombre de douche (5 minutes) / jour | | x 60 L x 7 | = | |
| Nombre de vaisselle machine / semaine | | x 25 L | = | |
| Nombre de lessive / semaine | | x 80 L | = | |
| Nombre de bain / semaine | | x 160 L | = | |
| A cela s'ajoutent l'eau de boisson (1%), l'eau utilisée pour la cuisine (6%), l'entretien ménager (12%), plus ponctuellement le lavage de la voiture (100 à 200 L), l'arrosage du jardin en été (15 à 20 L/m²) | | Total | | L / semaine |
| | | 1000 L = 1m ³ | | m³ / semaine |
| | | X prix du m ³ | | € / semaine |

ultat : (pour une famille de 4 personnes)

- < 1.4 m3/semaine = très économe</p>
- Entre 1,4 et 2,8 m3/semaine = économe

• Entre 2,8 et 4,2 m3/semaine = attention au gaspi, économies possibles

> 4,2 m3/semaine = très gaspilleur, recherchez les fuites !

BRETAGNE

EAU PURE Ensemble, soyons source de progrès

€ / semaine

Numéro 5 Mars 2006

Au fil de l'eau FRÉMUR



Pesticides: encore trop présents dans l'eau

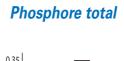
La qualité de l'eau du Frémur avant traitement (Station de Tréméreuc), source Conseil Général 22 et SMPEPCE

Sommaire

Page 1 La qualité de l'eau

Pages 2-3 Le plan de désherbage

Page 4 L'eau au quotidien : halte au gaspi

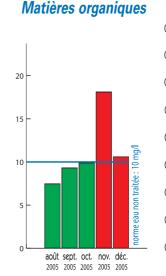


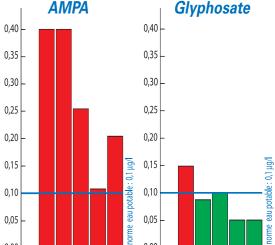
0,25

0,15

0,10

0,05





Désherbant utilisé par tous : particuliers, agriculteurs, communes, DDE... et son produit de dégradation l'AMPA

BILAN 2005:

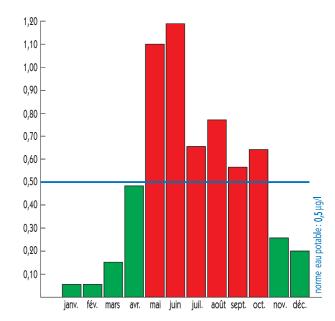
août oct. nov. déc

Malgré une baisse des teneurs au cours des dernières années, les pesticides sont encore présents dans l'eau du Frémur.

Logiquement, on les retrouve pendant les périodes d'utilisation (printemps, été). Ils proviennent indistinctement du milieu agricole et non agricoles (communes, particuliers). Le champion toute catégorie reste le glyphosate utilisé par tous, et son produit de dégradation l'AMPA

Pesticides : total mesuré en 2005

août sept. oct. nov. déc.



int teau kinte de Production d'eau Potable de la Côte d'Emeraude : 02 99 16 07 11 de la Publication : Monsieur Michel Esneu : Bérangère Hennache n graphique : Eole Communication



Dans la commune, à la maison : réaliser un plan de désherbage

DÉSHERBAGE **CHIMIQUE INTERDIT**

Les fossés, les bords de rivière, les puits, les caniveaux et avaloirs

Depuis le 1er mai 2005, il est formellement interdit de traiter ces zones à moins d'un mètre.

RISQUES FAIBLES : DÉSHERBAGE CHIMIQUE TOLÉRÉ

5 Les voies d'accès du nouveau lotissement

Dès l'aménagement, les bas-côtés (pour éviter les allées sablonneuses, vivier de mauvaises herbes) ont été engazonnées et solidifiés par un treillis plastique pour permettre le cheminement piétonnier même en période humide.

5 Les allées sablées

Elles sont nettoyées au désherbeur thermique. Dans certains cas, la végétation y est même laissée libre. L'entretien se fait naturellement par le passage des piétons et des vélos.

MAISON INDIVIDUELLE : DÉSHERBAGE CHIMIQUE DÉCONSEILLÉ

7 Allée de garage, caniveau 8 terrasse

9 potager, jardin

faire la cuisine. L'allée du garage est engazonnée et tondue avec pose de plaques solides pour le passage des roues. Le potager et les massifs de fleurs sont paillés avec les tontes de gazon.

Désherber autrement : la terrasse est désherbée à l'eau chaude utilisée pour

RISQUES FORTS: DÉSHERBAGE CHIMIQUE DÉCONSEILLÉ

Le cimetière

Désherber autrement : les herbes indésirables sont réqulièrement arrachées ou binées dans les allées

Terrain de sport drainé

Désherber autrement : pour éviter la pousse de mousse ou herbes indésirables : aérer le sol à l'aire d'aérateur, allonger la hauteur de coupe



Rues

Désherber autrement : les herbes indésirables poussent dans les joints des trottoirs ou au pied des murs. Le passage d'une balayeuse mécanique au moins 4 fois par an permet de les enlever.

L'allée de la Mairie

Désherber autrement : le pied des arbres a été planté de plantes couvre-sol. Elles herbes et ne nécessitent pas

THI H TON HATTHE HEHETER FIFFF

Appel à candidature

Vous jardinez au naturel, vous aimez partager votre passion, vous avez une diversité d'arbres et de plantes dans votre jardin ? Ouvrez la porte et faites le visiter. Le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude peut vous y aider.

Contactez Bérangère HENNACHE au 02 99 16 07 11 ou par mail bv.fremur@wanadoo.fr, pour toute information ou inscription

Concours de fleurissement

Depuis l'an dernier, les critères de notation des communes ont changé. 4 points sur 20 sont consacrés à l'entretien non polluant des plantations et du jardin :

- pas de désherbage chimique près des points d'eau
 - conduite des végétaux (taille, remplacement)
 - techniques alternatives d'entretien (manuel, balayage, débroussailleuse)
 - économies d'eau

En 2006, ces critères seront étendus aux particuliers